

PELOUSES SECHES SEMI-NATURELLES ET FACIES D'EMBUISSONNEMENT SUR CALCAIRE	
Code NATURA 2000 : 6210	Codes CORINE Biotopes : 34.32 et 34.33
<p>Statut :</p> <p>Habitat naturel d'intérêt communautaire, prioritaire si présence d'Orchidées remarquables</p>	<p>Typologie CORINE Biotopes : Prairies calcaires subatlantiques semi-arides (<i>Mesobromion</i>) et très sèches (<i>Xérobromion</i>)</p> <p>Typologie phytosociologique :</p> <p>Alliance du <i>Mesobromion erecti</i> (Br.-Bl. & Moor, 1938)</p> <p>Sous-alliances possibles du <i>Mesobromion erecti</i> (faciès sur sols profonds, Br.-Bl. & Moor 1938), <i>Tetragonolobum maritimi-Mesobromion-erecti</i> (faciès sur sols marneux, Royer 1991), <i>Teucrium montani-Mesobromion erecti</i> (faciès xérocline, Royer 1991).</p> <p>Alliance du <i>Xerobromion erecti</i> (Moravec in Holub, Hejny, Moravec & Neuhäusl 1967)</p> <p>Sous-alliance possible du <i>Xerobromion erecti</i> (caractère méditerranéen marqué, Br.-Bl. & Moor 1938)</p>
Surface : 184 ha	Représentativité : 3 %
 <p style="text-align: right; font-size: small;">Photo : A. CHAPUIS - Biotope</p>	
<p>Pelouse sèche près du lieu-dit <i>las Coumelos</i>, à Villarzel-du-Razès</p>	
Description générale de l'habitat naturel	
<p>Cet habitat générique de pelouses calcaires sèches à semi-sèches des <i>Festuco-Brometea</i> comprend les habitats de pelouses océaniques et sub-méditerranéennes (ordre des <i>Brometalia erecti</i>). La plupart de ces formations sont des pelouses à caractère secondaire, entretenues par un pâturage extensif. La végétation basse qui les compose est marquée par l'abondance des Poacées vivaces.</p> <p>Ces pelouses se développent sur sols calcaires relativement pauvres, plus ou moins superficiels, avec une réserve utile en eau faible à moyenne. Ce sont des formations pouvant être fermées ou ouvertes en fonction du recouvrement rocailleux et de l'intensité du pâturage. La hauteur moyenne de la végétation oscille autour de 0,50 m. Leur richesse en orchidées peut faire d'elles des habitats naturels prioritaires si de nombreuses espèces ou des espèces rares sur le territoire national sont observées. Ce n'est pas le cas sur ce site Natura 2000.</p> <p>Enfin, notons que ces formations sont soumises à des successions d'abandon et de reprise des pratiques</p>	



pastorales conduisant à des paysages complexes associant des pelouses et stades dynamiques préforestiers. D'après les Cahiers d'Habitats agro-pastoraux (Collectif, 2002-05), « l'ensemble de ces paysages pelousaires est à prendre en compte dans le cadre de la directive Habitats. »

Répartition géographique en Europe et en France

Cet habitat est présent dans une grande partie de l'Europe occidentale depuis les collines méditerranéennes ou les plaines d'Europe moyenne jusqu'à l'étage montagnard.

En France, ces pelouses mésophiles (conditions écologiques moyennes) à xérophiles (conditions écologiques sèches) sont assez répandues sur l'ensemble du domaine atlantique et s'étendent sporadiquement aux abords du domaine méditerranéen au niveau des affleurements calcaires sur lesquels se développent des sols maigres à faible niveau trophique.

Evolution naturelle habituellement constatée

Le maintien de cet habitat semi-naturel est essentiellement lié à la pérennité des activités pastorales extensives. Lorsque celles-ci disparaissent, l'évolution naturelle des pelouses reprend et les ligneux pionniers colonisent le milieu pour former des pelouses préforestières, landes et fruticées, qui sont des stades de végétation arbustive transitoires avant l'installation de la forêt.

Localisation sur le site

Les pelouses sèches et les prairies de fauche sont diffusément répartis sur l'ensemble du site. Toutefois, les milieux présentant les meilleurs états de conservation ou les plus intéressantes d'un point de vue écologique correspondent aux domaines où s'exerce ou s'exerçait plus ou moins récemment une activité pastorale extensive (lieu-dit *le Prunet* à Arzens, lieu-dit *Bonnemère-la-vieille* à Alairac, lieu-dit *Estorge* à Montréal), un domaine pâturé avec une pression modérée par des daims (lieu-dit *Aribaud* à Arzens) ou à des zones plus réduites et isolées appartenant à des propriétés faisant l'objet d'entretien régulier et approprié (lieu-dit *Sabran* à Roullens, lieu-dit *las Coumelos* à Villarzel-du-Razès, lieu-dit *le Bessous* à Montclar...).

Espèces végétales typiques de l'habitat sur le site

Strate herbacée

Le Brome dressé (<i>Bromus erectus</i>)	Le Panicaut des champs (<i>Eryngium campestre</i>)
La Petite Sanguisorbe (<i>Sanguisorba minor</i>)	L'Orchis pyramidal (<i>Anacamptis pyramidalis</i>)
Le Lotier corniculé (<i>Lotus corniculatus</i>)	La Laïche glauque (<i>Carex flacca</i>)
Le Brachypode des rochers (<i>Brachypodium rupestre</i>)	La Koélerie à grandes fleurs (<i>Koeleria macratha</i>)
La Piloselle (<i>Hieracium pilosella</i>)	La Chlore perfoliée (<i>Blackstonia perfoliata</i>)
Aigremoine eupatoire (<i>Agrimonia eupatoria</i>)	Le Trèfle des champs (<i>Trifolium campestre</i>)
Le Dactyle d'Espagne (<i>Dactylis glomerata subsp. hispanica</i>)	La Scabieuse colombarie (<i>Scabiosa columbaria</i>)
La Brunelle laciniée (<i>Prunella laciniata</i>)	L'Urosperme de Daléchamps (<i>Urospermum dalechampii</i>)

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie – typicité :

Le cortège végétal présente une bonne typicité, avec une dominance du Brome dressé et du Brachypode des rochers auxquels s'ajoute la présence de nombreuses espèces indicatrices de l'alliance phytosociologique du *Mesobromion erecti*. Il s'agit de pelouses denses (recouvrement au sol proche de 100%), présentant une hauteur de végétation supérieure à 40 cm et s'établissant sur des sols profonds et bien drainés. Sur les faciès les plus xérophiles (sol maigre, pente forte), les pelouses sont plus représentatives du *Xerobromion*.

Sur des zones très sèches, généralement en haut de pente, s'établissent des garrigues à Thym où l'on retrouve des espèces telles que le Thym (*Thymus vulgaris*), le Coris de Montpellier (*Coris monspeliensis*), le Genêt scorpion (*Cytisus scoparius*), etc.

A l'opposé, en bas de parcelle, sur des sols plus profonds, on notera la présence dans ces pelouses d'espèces plus caractéristique des pelouses maigres de fauche (Code Natura 2000 6510) comme le Trisetre jaunâtre (*Trisetum flavescens*), le Fromental (*Arrhenatherum elatius*) ou le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*).

Enfin, il ne faut pas confondre ces pelouses mésophiles avec les de pelouses à Aphyllanthe de Montpellier, relevant de l'*Helianthemo italici-Aphyllantion monspeliensis* (Garretas, Gonzales & Asensi, 1998), qui ne sont pas d'intérêt communautaire. Ces pelouses à Aphyllanthe abondent sur les talus calcaires secs, rocaillieux ou marneux, présentes exclusivement au sud et sud-est du site.. Cette formation abrite certaines espèces identiques à celles des pelouses calcaires. La présence de l'Aphyllanthe est discriminante.

Conséquemment à la position biogéographique du site, où se mêlent des influences atlantiques et méditerranéennes, la typicité des pelouses peut, à l'échelle d'une parcelle, être assez moyenne, car elles peuvent rassembler des nombreuses espèces habituellement non associées.



Menaces :

Les rares pelouses du site semblent menacées par deux tendances totalement opposées : soit leur abandon pur et simple entraînant une évolution du milieu vers des fourrés voire des boisements ; soit leur dégradation par un pâturage soutenu ou par des chevaux s'accompagnant d'une rudéralisation du milieu.

État de conservation :

Globalement, l'état de conservation de ces formations est plutôt moyen. En effet, certaines parcelles souffrent de l'abandon des activités pastorales et d'autres d'un pâturage peu favorable à l'expression d'une diversité floristique optimale et typique du genre d'habitats.

Intérêt patrimonial :

Cet habitat naturel participe à la biodiversité locale en tant qu'habitat de nombreuses espèces végétales et enrichit le paysage par la floraison de ses espèces. Il possède en outre un intérêt pour la faune, en particulier pour les insectes et les oiseaux. Rappelons également que les pelouses du *Mesobromion erecti* sont peu connues dans le sud de la France (pas de description précise du faciès observé sur ce site dans les Cahiers d'Habitats agro-pastoraux).

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

Méthodes d'entretien et de suivi :

L'entretien de ces pelouses nécessite le maintien d'un pâturage extensif de préférence itinérant et des méthodes de fauche actuellement pratiquées. Il est toujours préférable de favoriser le pâturage plutôt que la fauche. De façon générale, le sol ne doit pas recevoir d'apports trophiques importants car tout amendement risquerait de faire tendre le cortège végétal vers celui de prairies au substrat plus riche. Cela est également vrai pour les parcelles fauchées où les produits de fauche doivent être exportés toujours dans le but d'éviter un enrichissement du milieu une banalisation de la flore.

A moyen terme, le contrôle des activités humaines pouvant affecter ce biotope est également à envisager. A l'avenir, il faudra s'assurer qu'il n'y ait pas de recul des pratiques pastorales sur ces parcelles car cela provoquerait le développement et la progression des fourrés arbustifs puis de la forêt. Ce type d'abandon correspond souvent à une modification des pratiques : recherche de parcelles plus proches des exploitations et plus grandes, au détriment des parcelles moins accessibles et peu ou pas mécanisables. A l'inverse, il faut savoir que la création de parcs de pâturage clôturés sur ces parcelles peut causer la dégradation de l'association végétale par l'élimination des espèces les plus fragiles.

Méthodes de restauration :

Dans le cas de prairies en partie dégradées où une végétation colonisatrice ligneuse s'est installée après abandon pastoral, une restauration est nécessaire. Des interventions intensives ponctuelles sont alors nécessaires (débroussaillage, gyrobroyage, fauche avec exportation, pâturage en parc avec forte pression).

Le brûlis peut également être pratiqué mais il favorise les Graminées vivaces à rhizomes comme le Brachypode penné.

En fait, le choix du mode de gestion doit être motivé par les objectifs que l'on se fixe et les avantages et les inconvénients de chaque mode de gestion. Dans tous les cas, il est préférable d'intervenir en période hivernale. En effet, le débroussaillage hivernal peut être un préalable nécessaire lorsque la reconquête forestière est déjà manifeste. Le bois ne doit pas être laissé sur place pour que sa décomposition ne relargue pas dans le sol les éléments minéraux emmagasinés. Cette pratique implique également le suivi des rejets de souche pour les essences non résineuses qui ont la capacité à rejeter de souche. Par la suite, l'entretien de la végétation doit permettre le maintien de l'ouverture de la pelouse et l'évacuation de la biomasse végétale. Pour cela, la fauche avec exportation du produit de fauche et le pâturage extensif peuvent s'avérer être de bonnes solutions.

